POLLENIZ

PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

La campagne 2024 de lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et bombyx cul brun est ouverte !

Prolongation des inscriptions jusqu'au 30 avril

Madame, Monsieur le Maire,

Afin de protéger les habitants de votre commune des risques sanitaires (allergies, urtications, ...) que les chenilles processionnaires du chêne et le bombyx cul brun peuvent provoquer, **nous vous proposons d'organiser une campagne de lutte collective**, comme nous le faisons depuis plusieurs années maintenant.

Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringe sur les arbres infestés, chez les personnes préalablement inscrites auprès de nos services via notre site internet. Afin de suivre le cycle biologique des espèces, les traitements se dérouleront à partir du mois de mai.

Comme l'an dernier, les inscriptions à la lutte collective se feront via le site internet de Polleniz. L'inscription en ligne a pour but de simplifier les procédures et de soulager vos secrétariats qui peuvent avoir beaucoup de demandes à ce sujet au printemps. Aussi, nous vous prions de bien vouloir respecter cette nouvelle procédure en informant toute personne venant en mairie pour s'inscrire.

Vous trouverez tous les documents nécessaires à l'organisation d'une campagne de lutte collective via le lien suivant :

Documents pour la lutte collective

1. Ce même courrier
2. Une fiche protocole qui reprend les différentes étapes à suivre pour vos services secrétariat et accueil
3. Une affiche de communication (pour affichage et pour votre site internet)
4. Un article à diffuser dans vos publications
5. Une fiche d'information à destination des personnes inscrites (à remettre uniquement si l'inscription sur polleniz.fr est réalisée en mairie)
6. Les fiches biologie de la chenille processionnaire du chêne et du bombyx cul-brun

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2024

Vous n'avez pas d'autres démarches à effectuer : POLLENIZ avertira individuellement chaque personne inscrite de la période prévue pour l'intervention et lui adressera la facture une fois le traitement réalisé.

Vous n'avez aucune charge financière à supporter, sauf dans le cas où vous souhaiteriez une intervention sur vos espaces verts ou la prise en charge des traitements effectués chez les particuliers.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous portez à nos actions, et espérant vous apporter pleine satisfaction.

Pour information, les liens vers les formulaires d'inscription selon les départements sont les suivants :

S'inscrire pour la lutte en Loire-Atlantique

S'inscrire pour la lutte en Vendée

S'inscrire pour la lutte en Mayenne

S'inscrire pour la lutte en Sarthe

Polleniz
Veellage du Bois de la Noue
44360 Saint-Etienne de Montluc
polleniz@polleniz.fr

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo

© 2019 Polleniz